



Les Rubans de la franchise 2019

Bientôt les parrainages !

Organisé depuis 1987 par la FFF, les Rubans de la franchise distinguent les franchisés, franchiseurs et partenaires de la franchise **qui ont contribué à la réussite, à la promotion et à la valorisation de la franchise** en France et dans le monde. Une distinction qui **implique que chaque candidat soit proposé par une personnalité** (pouvoirs publics, franchiseurs, franchisés, journalistes, conseils, chambres de commerce, banque...).

« Le dynamisme et la professionnalisation du secteur de la franchise en France sont reconnus à l'international. Et nous le devons à ces hommes et ces femmes qui chaque jour œuvrent à la bonne santé de la franchise, par leurs activités, leurs actions de promotion et de développement du modèle. Cet évènement est l'occasion de tourner les projecteurs sur des franchisés, franchiseurs et partenaires qui se démarquent par leur force d'innovation, leur motivation et leur investissement au quotidien » confie **Michel Bourel**, Président de la Fédération française de la franchise

Distinguer et valoriser les acteurs majeurs de la franchise

Impliqués en faveur du développement, de la promotion ou de la valorisation de la franchise, les personnes distinguées par les Rubans de la franchise sont autant des franchisés ayant fait progresser le modèle par leurs actions au quotidien, des franchiseurs ayant fait preuve de compétitivité et d'innovation ou encore des experts - banquiers, conseils, institutionnels - ayant contribué activement au développement du modèle. Les Rubans de la franchise contribuent à mettre en lumière et faire connaître les personnalités qui incarnent le dynamisme du modèle et construisent la franchise de demain !



Promotion 2017 des Rubans de la franchise. Cérémonie de remise des distinctions au Palais Brongniart à Paris. Crédit photo : Stéphane Laure

Les Rubans sont organisés par catégorie :

- Franchisé
- Franchiseur
- Partenaire de la franchise

et par grade :

- Ruban d'Argent
- Ruban d'Or
- Grand Ruban d'Or

Phase de parrainage, mode d'emploi

La **procédure d'attribution** des Rubans de la franchise implique que chaque candidat soit recommandé par une personnalité (pouvoirs publics, franchiseurs, franchisés, journalistes, conseils, chambre de commerce, banque...) via un formulaire à remplir.

Phase de candidature mode d'emploi

En mai, les personnes parrainées devront compléter un questionnaire spécifique à chaque catégorie (Franchiseur, Franchisé, Partenaire de la franchise – Ruban d'Argent, Ruban d'Or, Grand Ruban d'Or), accompagné de tout document pouvant appuyer leur candidature (photo, article, etc.).

Seront notamment examinés :

- Pour les franchisés : l'activité, les actions en faveur de la promotion de la franchise, l'implication au niveau local, etc.
- Pour les franchiseurs : le développement du réseau, l'animation, la promotion de la franchise, etc.
- Pour les partenaires : la promotion et le développement de la franchise, etc.

Nota

- *Le Ruban de la franchise est remis à une personne physique (intuitu personae)*
- *L'accession aux grades du Ruban d'Or et du Grand Ruban d'Or nécessite d'avoir été distingué du grade précédent.*
- *4 années doivent s'écouler pour avoir accès au grade supérieur.*

Le jury

Ses membres reflètent l'activité et la diversité du monde du commerce français et de la franchise : représentant des pouvoirs publics, banquier, journaliste, franchisé, franchiseur, experts, ainsi que la FFF.

Informations pratiques :

**Les formulaires de parrainage seront disponibles
sur le site de la FFF à partir du 28 mars 2019**

**Pour plus d'informations : info@franchise-fff.com
ou au 01 53 75 22 25**

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE

Depuis sa création en 1971, la FFF a une ambition : faire de la franchise le meilleur outil de développement du commerce moderne. Avec près de 170 réseaux adhérents sélectionnés notamment sur leur engagement à respecter le Code de déontologie européen de la franchise, représentant 45 % des franchisés français la FFF est une interface essentielle entre pouvoirs publics, créateurs de réseaux, entrepreneurs et investisseurs. La franchise représente en France 1976 réseaux de franchise, 74 102 points de vente franchisés, pour 59.55 milliards d'euros de chiffres d'affaires. L'activité génère plus de 670 000 emplois directs et indirects (chiffres 2017 > actualisation à partir du 19/02/19). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs. www.franchise-fff.com

Pour retrouver la Fédération française de la franchise et suivre régulièrement toutes ses actualités : salons, événements, nouveaux adhérents, nouvelles formations, chiffres clés... c'est par ici : FACEBOOK, TWITTER

CONTACT PRESSE : CAP & CIME PR

Madouska KRAMER - 01 55 35 08 12 - mkramer@capetcimepr.fr